



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP)
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –
Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84
libre.pensee@wanadoo.fr – <http://www.fnlp.fr>



<https://fr-fr.facebook.com/federationnationalelibrepensee>



@LP_Nationale

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

La Libre Pensée a bien mérité de la haine des cléricaux et de Valeurs actuelles du Pétainisme

Ce monde inquiet sent la folie médiatique. Depuis quelques temps, c'est un véritable déluge d'absurdités qui se déverse à flots continus contre la **Fédération nationale de la Libre Pensée**.

Le crime de la Libre Pensée : défendre la loi laïque de 1905 !

La **Libre Pensée** défend le principe de **Séparation des Eglises et de l'Etat** qui fait de la religion une affaire privée. Pour cela, elle s'appuie sur les lois républicaines qui ont codifié la laïcité dans notre pays. Ces lois ont permis une relative paix civile depuis plus de cent ans dans notre société.

Et de l'installation de crèches dans les mairies et Conseils départementaux, de *Vierge Marie* sur les emplacements publics, de croix chrétiennes à l'entrée de nouveaux cimetières et de gigantesque croix à Ploërmel, la **Libre Pensée** saisit sans relâche la juridiction administrative pour faire respecter le Droit. Et elle gagne et gagnera de plus en plus et à tous les niveaux.

Le point de départ de la volonté de cléricaiser à nouveau l'espace public ne date pas de 2 000 ans, comme de « *bonnes âmes* » nous le prêchent partout, mais de la prière du 15 août 2012 où le cardinal **André Vingt-Trois** a appelé les catholiques à faire pression sur les **Elus de la République** pour qu'ils suivent les préceptes de l'Eglise catholique :

« **1.** En ces temps de crise économique, beaucoup de nos concitoyens sont victimes de restrictions diverses et voient l'avenir avec inquiétude ; **prions pour celles et ceux qui ont des pouvoirs de décision dans ce domaine** et demandons à Dieu qu'il nous rende plus généreux encore dans la solidarité avec nos semblables.

2. Pour celles et ceux qui ont été récemment élus pour légiférer et gouverner ; que leur sens du bien com-



mun de la société l'emporte sur les requêtes particulières et qu'ils aient la force de suivre les indications de leur conscience. »

C'est à ce moment-là que la décision de clériciser à nouveau la société et les institutions a été prise et que la question de la présence des signes religieux dans l'espace public a commencé à être posée.

Le Guinness des records de la sottise cléricale

Il serait bien difficile de décerner un *Gérard* à la déclaration la plus idiote contre la **Libre Pensée**. Comment départager **Christine Boutin**, **Nadine Morano**, **Laurent Wauquiez**, **Marine Le Pen**, **Jean-Pierre Raffarin**, **Alain Escada** dans leurs délires ?

On nous accuse de vouloir éradiquer les croix, les calvaires, les églises, les couvents, les presbytères, etc... Pas moins. La Libre Pensée, c'est **Attila** et **Gengis Kahn** réunis, avec les **Vikings** comme auxiliaires. Pour en juger, il suffit de consulter la rubrique du site internet de la Libre Pensée où nous avons mis quelques-uns des articles les plus édifiants et sidérants : <http://www.fnlp.fr/evenements/victoire-de-la-libre-pensee-a-ploermel.html>

La Libre Pensée ne demande que l'application de l'**Article 28 de la loi de 1905** qui interdit **à l'avenir** (donc après 1905) d'apposer des signes religieux dans les édifices et emplacements publics. Il ne s'agit donc pas de faire *tabula rasa* du patrimoine religieux dans le pays. Toute affirmation contraire est mensongère. Le délire est tel que **Jean-Marc Sauvé**, vice-Président du **Conseil d'Etat** a été amené à s'exprimer dans *la Croix* du 8 novembre 2017 pour indiquer que la décision de la plus haute juridiction administrative de la République n'avait fait que dire le Droit en matière de laïcité. Pas moins, pas plus.

Les chiens de la haine tirent sur leurs laisses en montrant les crocs. "A la niche les aboyeurs de Dieu" disait déjà **André Breton**, en son temps. Les cléricaux en font trop comme toujours, et c'est ce qui les perd à chaque fois.

Les réactionnaires d'extrême-droite de droite comme de gauche, très souvent xénophobes, devront s'y faire : ***La République est laïque et elle le restera***. Elle n'est ni catholique, ni protestante, ni juive, ni musulmane, ni bouddhiste, ni athée, ni libre penseuse. Elle est le bien de tous et n'appartient donc à aucune religion.

Qu'y a-t-il donc derrière toute cette opération d'intoxication cléricale ?

Il est clair qu'il y a une volonté d'instrumentaliser la question religieuse dans le débat public et de pousser l'**Eglise catholique** à aller plus loin dans le combat contre les musulmans. En effet, tous ceux qui exigent une stricte application de la laïcité pour tous et partout dans la sphère publique sans aucune distinction de religion, sont accusés d'être des « *complices* » des terroristes islamistes, des « *idiots utiles* », des « *islamo-gauchistes* ». **On voudrait préparer la guerre civile et de futurs pogromes, qu'on ne s'y prendrait pas autrement.**

Le cléricalisme, c'est quand la religion veut dicter sa loi au politique ; le cléricalisme, c'est aussi quand des politiques veulent instrumentaliser la religion à leur profit. Dans les deux cas, c'est une atteinte à la laïcité de la République.

Le fond de l'abjection a été atteint quand l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* (que nous joignons en pièce jointe) a qualifié la **Libre Pensée** « *d'assassins de la mémoire* ». Le terme n'a pas été employé par hasard. Il rappelle celui d'**Hannah Arendt**, reporter au procès d'**Adolf Eichmann** en Israël en 1961-1962. Se faire traiter de «*Eichmann*» par des nostalgiques du Pétainisme doit relever de l'acte manqué.

Nous attendons avec une curiosité réelle pour voir qui va défendre la **Libre Pensée** contre de tels propos qui ne sont que des menaces déguisées. En 2015, notre camarade **Pierrick Le Guennec** avait eu droit à cette publication (ci-dessous) sur un site d'extrême-droite bretonnante, après que le Tribunal Administratif de Rennes ait jugé que la statue de **Jean-Paul II** à Ploërmel devait suivre sa croix hors de tout emplacement public. L'auteur de ce texte antisémite a été lourdement condamné par les tribunaux.

Statue du Pape à Ploërmel : Le demi-juif polonais Pierrick Le Guennec et la "Libre Pensée" (trotskiste) veulent la faire disparaître



Nous verrons bien si les « *pieuses âmes* », de droite comme de gauche, qui s'affolent pour d'autres à la première menace, auront à cœur de défendre la **Libre Pensée** dans cette affaire.

Sinon, pourquoi alors ce silence coupable ?

La **Réaction** a désigné son véritable adversaire : la **Fédération nationale de la Libre Pensée** qui la contrarie dans sa volonté de subvertir la laïcité pour en faire un instrument de la chasse à l'homme de tous ceux qui ne sont pas « *religieusement, politiquement, socialement, ethniquement* » corrects. Il faut diviser la classe ouvrière et tous ceux qui s'opposent aux actions néfastes de la **Réaction**. L'application des plans du **FMI**, de la **Banque mondiale** et de l'**Union européenne** est à ce prix.

Paris, le 10 novembre 2017

Pour tout savoir sur la Libre Pensée, sans jamais avoir osé le demander :

<http://www.fnlp.fr/qlp.html>